



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Une assemblée générale mixte
se tiendra le **mercredi 30 avril 2025 à 9 h 30**
à la salle Pleyel

252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris

(accueil et émargement à partir de 8 h 00)

Cette assemblée est appelée notamment à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les modalités de participation à l'Assemblée générale sont détaillées dans l'avis de réunion valant avis de convocation, publié au *BALO* le 24 mars 2025 ainsi que sur <https://finance.hermes.com>.

L'avis de convocation paraîtra dans un journal d'annonces légales du 11 avril 2025.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur <https://finance.hermes.com>, dans les conditions légales et réglementaires, au plus tard le 9 avril 2025.

L'Assemblée générale sera retransmise en direct et en intégralité sur le site internet précité (rubrique « Assemblées générales »).

